

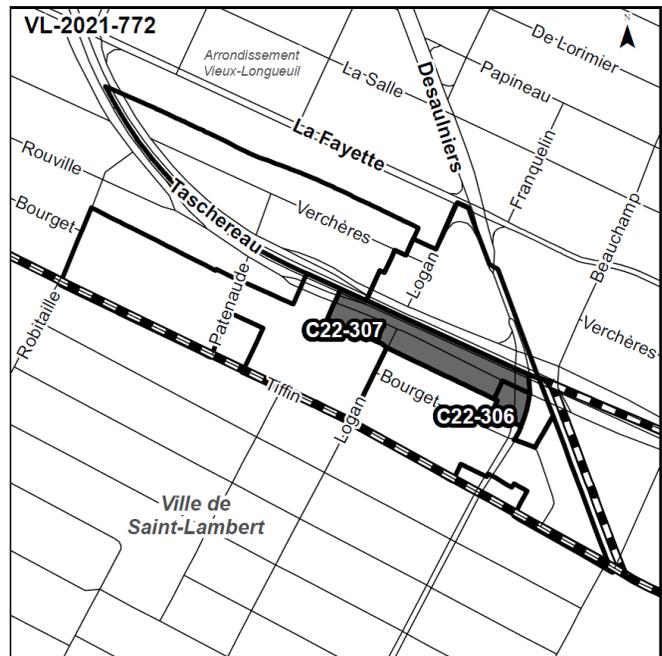
## Avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement VL-2021-772 en remplacement de l'assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 2 février 2021, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté le projet de règlement décrit ci-après :

- *Projet de Règlement VL-2021-772 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'agrandir la zone C22-306 à même une partie de la zone C22-307 pour permettre dans la zone C22-306 les usages commerces artériels en mixité avec l'habitation, les habitations multifamiliales d'un maximum de 10 logements et uniquement les habitations unifamiliales construites avant le 2 février 2021 (district de Lemoyne-de Jacques-Cartier).*

Les zones concernées C22-306 et C22-307 par ce projet de règlement sont indiquées en gris sur le croquis.

Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. Conformément à l'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, toute procédure relative au présent règlement qui implique un rassemblement ou un déplacement de citoyens est remplacée par une procédure écrite.

Conséquemment, un document explicatif du projet de règlement sera disponible sur le site Web de la Ville de Longueuil, à l'adresse suivante : [longueuil.quebec/fr/evenements](http://longueuil.quebec/fr/evenements) à compter du 10 février 2021 en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

3. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 10 au 24 février 2021, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4 ou d'un courriel à l'adresse : [greffe.vl@longueuil.quebec](mailto:greffe.vl@longueuil.quebec) en indiquant leurs nom et adresse.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en communiquant à l'adresse courriel [greffe.vl@longueuil.quebec](mailto:greffe.vl@longueuil.quebec). Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 9 février 2021.

Marie-Claude Bérubé

Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil